



STOP RAVAGES

Communiqué de presse

TEMOIGNAGES : LES COCHONGLIERS A TTAOUEMENT L'HOMME

DANS LE SUD DE LA DROME

Sur la commune du Poët-Sigillat, entre Nyons et Rémuzat, Irène et Claude COSTE sont éleveurs de moutons, et ont un contrat avec l'Etat pour nettoyer par le pâturage des parcelles embroussaillées. Les moutons sont généralement clôturés, et sont rentrés le soir pour éviter des attaques de chiens errants.

Ce mois de juillet 2000, Irène découvre à plusieurs reprises des brebis blessées à la croupe, cela ne correspond pas à des morsures de chiens, et, de plus, certaines ont disparu. Le maire vient constater et soupçonne fort les cochongliers responsables de ces attaques, la prolifération de ces animaux dans le bassin de l'Ennuye ayant atteint un seuil intolérable pour l'agriculture.

Le 27 juillet vers 7 H. du matin, Irène part à la recherche d'une partie des bêtes manquantes, son chien tenu en laisse. Celui-ci se dirige vers une parcelle de genêts très serrés où Irène sait que ses bêtes trouvent encore quelque herbe verte et de l'ombrage.

Elle aperçoit alors sous le taillis entre 20 et 30 "sangliers" au repos, mais pas ses brebis (le chien les retrouvera un peu plus tard à proximité). Furieux d'être surpris et dérangés, deux d'entre eux se jettent sur la bergère et son chien. Irène est percutée et renversée par les fauves, blessée à la nuque, dans le dos, au mollet.

Il lui faudra plus d'une heure pour retrouver ses esprits et rentrer chez elle, choquée, avec des hématomes et deux côtes cassées, blessures qui l'obligeront à un mois d'arrêt de travail.

Elle comprend alors que les cochongliers sont bien les responsables des blessures sur ses brebis et que, la veille, les brebis manquantes avaient probablement été effrayées et dispersées par ces nuisibles.

Début septembre 2000, dans une ferme des Baronnies, à Sainte-Jalle, Madame BONNIFACY sort de chez elle vers 7 H. pour donner la soupe à ses chiens comme tous les matins, le reste de la famille étant déjà parti travailler.

Mais les chiens ne sont pas là, elle les entend japper de façon insistante derrière le hangar agricole, à 100m environ; c'est anormal, elle décide d'aller voir, mais soudain les voici qui se ruent vers elle à toute allure poursuivis par... deux "sangliers" !

Ayant à peine eu le temps de réaliser la situation, Madame Bonnifacy fait demi-tour et monte se réfugier sur la terrasse d'où elle voit les deux bêtes fauves, la gueule ouverte, prêts à embrocher les chiens qui se sauvent de justesse en sautant dans l'escalier. Les cochongliers, furieux et agressifs, restent sous la terrasse en grognant, Mme Bonnifacy finira par les déloger à coups de pierres.

Les chiens et leur maîtresse en auront été quitte pour une belle peur. Mais le comble est, qu'environ une heure plus tard et rassasiés, ces gredins de chiens réapparaissent à nouveau à l'angle du hangar, une laie à leurs trousses !

Gare! Quand ces dames ont une ribambelle de rejetons à défendre, rien ne les arrête désormais !

Les chasseurs iront déloger cette dangereuse compagnie gîtant ainsi près d'une habitation.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.